

49.3 ...Même pas peur.....la lutte continue !!!!!

Le gouvernement a fait le choix de passer la loi travail sans débats et sans vote au parlement. En agissant ainsi il veut montrer sa détermination et tenter d'intimider ou de décourager ceux qui voudraient encore s'y opposer. Le gouvernement sait aussi qu'à cet instant rien n'est fait l'exemple du CPE en 2006 l'a montré. Deux facteurs vont être déterminants dans les jours qui viennent pour infléchir la position du gouvernement : premièrement l'importance de la mobilisation par la grève et d'autre part les actions de ceux qui ne voit pas d'un bon œil la montée de la radicalisation et l'extension du mouvement à commencer par les députés dits « loyalistes » de la majorité gouvernementale qui craignent pour leur avenir politique et le patronat qui lui craint pour ses affaires.

Dans la semaine qui vient nous fonctionnaires devons nous engager dans la lutte aux côtés de nos collègues du privé car ce qui se joue aujourd'hui concerne également les fonctionnaires qui connaissent par touches successives l'attaque de leur « code du travail » : le statut de la fonction publique.

La loi Notre qui pousse à la réorganisation des collectivités avec à la clé des abondons de missions et des suppressions de postes. Déjà certains ne se cachent plus de vouloir arrêter le recrutement de fonctionnaires pour ne faire plus travailler que des contractuels.

La loi PPCR entraîne des carrières plus longues sans gains supplémentaires pour ceux qui pourront y prétendre car aujourd'hui beaucoup d'agents qui entrent dans la fonction publique ont déjà travaillé plusieurs années dans le privé et ne pourront pas espérer arriver en fin de grille.

La suppression de l'avancement au minimum va renforcer cet état de fait, le seul avancement possible sera le maximum. Cette mesure est déjà en vigueur pour les catégories A et B et le sera en juillet 2017 pour les catégories C.

De fait ces mesures sur les salaires vont amputer également nos retraites qui sont calculées à partir du salaire brut.

Les remises en cause des accords 35 heures se multiplient. Les avantages acquis localement sont montrés du doigt. L'intention des patrons des collectivités est de nous faire travailler tous 1607 heures soit l'application stricte des 35 heures dans un premier temps pour ensuite essayer de nous imposer 36,37,38,39....et puis à terme la mise en place d'accord locaux discutés le couteau sous la gorge pour accepter des organisations de travail dégradées (repos, congés, rythmes de travail, durée du travail).

Aujourd'hui tous les moyens sont bons dans de nombreuses collectivités pour virer des agents pour raison médicales ou disciplinaires. Les passages devant les conseils disciplinaires sont de plus en plus nombreux.

Pour faire passer cette politique, les employeurs n'hésitent pas à s'en prendre aux représentants du personnel et syndicaux en ayant recours à des mesures disciplinaires. Mardi 17 mai nous allons soutenir notre camarade Véronique Sajus secrétaire du syndicat SUDCT31 à Rieux Volvestre qui doit se défendre contre une sanction disciplinaire.

Le statut de la fonction publique définit également les droits syndicaux et des représentants du personnel. Supprimer ce statut s'est retirer des moyens aux agents de la fonction publique de pouvoir se défendre.

Baisse des salaires, baisse des retraites, précarité dictat de l'employeur cela ne vous rappelle rien ?...Ah mais c'est bien sûr « Loi Travail » !!!

Si cette loi entre en vigueur, il est bien évident que les fonctionnaires seront désignés comme des privilégiés et jetés à la vindicte populaire. Le peu de droits dont disposent les fonctionnaires sont intolérables à ceux qui aujourd'hui demandent la casse du code du travail. Ils ne s'en cachent pas et le revendiquent. Nous fonctionnaires aurions tort de nous sentir à l'abri. Ce temps s'il a jamais bien existé est terminé. Nous devons nous défendre et sans attendre. La meilleure façon de le faire est d'agir aux côtés des salariés en grève et en manifestation. Il en va de l'avenir des travailleurs de ce pays et des fonctions publiques. **Tous concernés...Tous en lutte !!!! ...La lutte c'est maintenant les 17, 18 et 19 mai où des secteurs vont entrer en grève reconductible et les jours qui suivront....**